

Place du Bourg, des projets pour l'avenir

# RECOMMANDATIONS DES PARTICIPANTS AUX ATELIERS

L'avenir de la Place du Bourg fait l'objet de réflexions et de spéculations depuis des années. L'occasion était idéale de profiter de la requalification de la Route de Suisse pour envisager concrètement son réaménagement avec le concours des habitants et des commerçants concernés...



Versoix, octobre 2017





## RECOMMANDATIONS DES PARTICIPANTS AUX ATELIERS

L'avenir de la Place du Bourg fait l'objet de réflexions et de spéculations depuis des années. L'occasion était idéale de profiter de la requalification de la Route de Suisse pour envisager concrètement son réaménagement avec le concours des habitants et des commerçants concernés.

Le 8 mai dernier, à l'Aula des Colombières, la population de Versoix était invitée à prendre connaissance du calendrier des travaux prévus pour la Route de Suisse.

Dix jours plus tard, le 17 mai, à la Salle du Charron, une première réunion lançait la réflexion sur la Place du Bourg grâce à des présentations de M.Yves Richard, président de Patrimoine versoisien, de Mme Sandra Robyr, architecte urbaniste chargée du projet et de M.Christophe Kobler, chef du Service de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports, après une mise en perspective de M. Cédric Lambert, maire. La quarantaine de personnes présentes avait été invitée, soit directement le 8 mai, soit par voie de communication sur le site de la Commune ou par les flyers distribués dans le périmètre élargi de la place.

A partir de là, une petite équipe de coordination et d'organisation, formée de Mme Robyr et de MM. Kobler (resp.) et Laurent Bonnard, journaliste modérateur, renforcée par M.Cédric Lambert, allait se charger du suivi et de l'animation de la démarche participative « Place du Bourg, des projets pour l'avenir ».





## Trois étapes

Sur un rythme soutenu imposé par la remise en état de la Route de Suisse et compte tenu des vacances d'été, ce travail allait se développer en trois étapes principales, après une séance consacrée spécialement à des échanges avec les commerçants de la place (6 juin).

D'abord, la construction d'une base commune de réflexion et d'information (atelier du 27 juin à la Maison du projet). Puis un parcours sur la place et ses alentours directs pour confronter les idées et les propositions aux réalités du terrain (5 septembre).

Et enfin une synthèse des échanges et des idées développées, dûment approuvée par les participantes et les participants, présentée sous la forme d'une série de « recommandations » (26 septembre, Maison du projet), avec l'espoir d'être entendus par le Conseil administratif et la Commission d'urbanisme.

Ce sont ces « recommandations » qui sont énumérées et résumées ci-dessous. Elles se retrouvent, sous une forme ou sous une autre dans les procès-verbaux des ateliers mis systématiquement à la disposition des participantes et des participants sur le site de la Commune, transparence oblige. Elles ne sont pas rangées par ordre de priorité, dans l'espoir que toutes les occasions de progresser seront saisies, qu'elles concernent des objectifs proches ou lointains, importants ou moins décisifs.

### Première recommandation :

#### Modérer la circulation

Cette « modération » passe par la création d'une zone à 30 kmh sur le périmètre élargi de la place. En attendant la réalisation d'une route de contournement, telle qu'elle avait été envisagée.

### Deuxième recommandation :

#### Améliorer la liaison piétonne avec la Gare CFF

Rendre praticables et visibles les perpendiculaires qui rejoignent le chemin Courvoisier, en particulier les escaliers à côté du restaurant « Amici Miei »

Favoriser la mobilité douce sur la place, en liaison avec la Route de Suisse et en direction d'autres secteurs au-delà de la Place du Bourg.

### Troisième recommandation :

#### Réorganiser les places de stationnement

Distinguer et prévoir des places de stationnement de courte et de longue durée, sur la place elle-même et à proximité, jusqu'au Chemin de l'Ancien-Péage où l'aménagement d'un parking sur le périmètre dit de « La Scie » devrait être concrétisé dans les meilleurs délais.

Organiser des contrôles réguliers de l'utilisation des places de parcs (exemple de Cernier/NE).

Ne pas supprimer de places de parcs et coordonner cette politique avec l'introduction des « macarons ».

### Quatrième recommandation :

#### Enlever les obstacles sur la place

Rendre à la place son image de place, alors qu'elle est aujourd'hui fragmentée en une dizaine de petits espaces.

Veiller à la dimension des trottoirs devant les commerces.

### Cinquième recommandation :

#### Prévoir de l'ombre sur la place

Prévoir des arbres pour donner son caractère à la place et faciliter son appropriation. Sans perdre de vue que ces arbres ne sont pas seulement des objets utilitaires, mais des êtres vivants à implanter et à soigner selon des règles claires et nettes.

### Sixième recommandation :

#### Maîtriser les éléments d'aménagement de la place

Les ateliers insistent en particulier sur les éléments suivants, dont l'implantation et l'évolution dans le temps devront faire l'objet d'une attention de longue haleine avec le « groupe de suivi » (voir plus bas, septième recommandation). Entre autres :

- Les terrasses, en particulier la coexistence avec le stationnement)
- Les bancs (et plus généralement le mobilier urbain)
- Un espace pour les jeux de boules (pas forcément une piste permanente)
- Les jeux d'enfants et les jeux d'eau (compatibles avec une place d'un seul tenant)
- Les déchets et les containers (réflexion sur l'implantation, avec à la clef, une déchetterie digne de ce nom)
- Les arrêts de bus (prise en compte de tous les impératifs de sécurité en cas de déplacement).

Le choix du revêtement, s'il fait l'objet d'une procédure particulière, n'en reste pas moins un élément crucial. Tout comme la présence de l'eau sur la place, clairement souhaitée (installations techniques à prévoir à l'avance).

### Septième recommandation :

#### Encourager la création d'un groupe de suivi

En filigrane de tous les échanges des ateliers, puisque les recommandations ne pourront être suivies d'effets que dans la durée...Un groupe de suivi serait efficace aussi bien pour veiller à la bonne information des participantes et des participants aux ateliers que pour être, à court et moyen terme, le répondant à disposition des acteurs du réaménagement (sixième recommandation, en particulier) de la Place du Bourg.

### Huitième recommandation :

#### Fournir un calendrier des démarches entreprises

Un calendrier accessible concernant par exemple aussi bien la création du parking de la Scie que les travaux sur la place et les rues qui y mènent, ou le contournement de la Scie.